

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Introduction à la formation en physiothérapie

2023-2024

Code : S.PH.SO.1000.FD.22

Type de formation : ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ CAS ☐ Autre ...Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé ☐ Module spécialisé ☐ Autre : ...Type : ☒ Module principal ☐ Module lié au module principal ☐ Module facultatif ou complémentaire ☐ Module à optionCaractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☒ Semestre d'automne ☐ Module sur 2 semestres ☐ Semestre de printemps ☐ Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 2 ECTS

Langue principale d'enseignement

☒ Français ☒ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module ... ☐ Avoir suivi le module ... ☒ Pas de prérequis ☐ Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées :

- Rôle Expert·e : compétences ☐ Ab1, ☒ Ab2, ☐ Ab3, ☒ Ab4, ☒ Ab5, ☐ Ab6, ☐ Ab7, ☐ Ab8
- Rôle Communicateur·trice : compétences ☐ Bb1, ☐ Bb2, ☐ Bb3, ☐ Bb4
- Rôle Collaborateur·trice : compétences ☐ Cb1, ☐ Cb2
- Rôle Leader : compétences ☐ Db1, ☐ Db2, ☐ Db3
- Rôle Promoteur·trice de la santé : compétences ☐ Eb1, ☐ Eb2, ☐ Eb3, ☐ Eb4, ☐ Eb5, ☐ Eb6
- Rôle Apprenant·e et formateur·trice : compétences ☒ Fb1, ☐ Fb2
- Rôle Professionnel·le : compétences ☒ Gb1, ☐ Gb2, ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Décrire la profession, sa complexité et ses particularités et en expérimenter certains aspects.
- Expérimenter l'autonomie dans l'apprentissage et la gestion de projet de groupe.
- Construire une base d'identité professionnelle romande des étudiant·e·s en physiothérapie.
- Créer des liens entre les étudiant·e·s de la filière romande.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Initiation et réflexion autour des différents aspects de la profession au travers d'une vignette clinique (Evaluation, Formulation d'hypothèses cliniques, Intervention, Démarche scientifique).
- Expérimentation des techniques de base d'évaluation et d'intervention dans le cadre d'ateliers pratiques.
- Présentation du Plan d'études cadre 2022 du Bachelor of Science HES-SO en Physiothérapie, du référentiel de compétences professionnelles et de l'organisation de la filière.
- Présentation de la filière romande de physiothérapie, des associations professionnelles suisses et cantonales (GE, VD, VS, JU) et des associations d'étudiant·e·s en physiothérapie.
- Présentation du site d'appartenance, de son organisation et de son programme de formation.

Modalités pédagogiques

- Enseignement à distance
- Travaux de groupe inter-sites et au sein de chaque site
- Cours magistraux
- Séminaire

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

☐ Oral ☐ Examen écrit ☐ Dossier écrit ☐ Pratique ☒ Autre : réalisation d'un poster en groupe, réalisation d'une courte séquence vidéo individuelle

Date de l'examen ou du retour des travaux :

• 21.09.2023, 22h00

Conditions de validation du module

Les modalités d'évaluation détaillées et le calcul de la note finale sont précisés dans le syllabus.

Les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

Un minimum de 80% de présence aux enseignements (saufs conditions particulières) est exigé.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si la note obtenue est F.

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

7. Modalités de remédiation et de répétition

☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation ☐ Autre : ...

Remédiation

- **Modalités :**

- Cas 1 : Pour une personne ayant rendu un poster de groupe. Sur la base du poster rendu, réaliser une nouvelle version du poster en améliorant les points nécessaires. L'évaluation sera réalisée dans les mêmes conditions que pour les autres posters.
- Cas 2 : Pour une personne n'ayant pas rendu de poster de groupe. Sur la base de la vignette clinique commune, réaliser un travail écrit démontrant une démarche d'évaluation de la situation clinique, de proposition de traitement, de démarche appuyée sur la littérature scientifique et d'un « *Take Home Message* ». Le document ne doit pas excéder 4 pages au total. L'évaluation reprendra les critères d'évaluation des posters.

- **Période :** au plus tard durant le semestre académique suivant (sauf cas exceptionnel).

- **Condition de validation du module :** le module est validé si l'évaluation complémentaire est suffisante. Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

- **Modalités :** les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant-e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.
- **Période :** au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Condition de validation du module :** le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition. La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec). En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

L'utilisation d'outils connectés sera nécessaire pour les cours.

9. Bibliographie principale

- Bibliographie fournie en cours

10. Enseignant-e-s

Intervenant-e-s internes et externes aux Hautes écoles de Santé Genève, Vaud et Valais-Wallis.

Noms des responsables de module de chaque Haute Ecole :

Pour la Haute Ecole de Santé Genève : Pierre Bellemare

Pour la Haute Ecole de Santé Vaud : Irène Pegito Perez

Pour la Haute Ecole de Santé Valais : Marielle Pirlet et Marie Curdy

Pour la Haute Ecole Arc Santé : Paul Vermot

Descriptif validé le 17 juillet 2023

Par : COOFIL, Coordination des responsables de filière, filière Physiothérapie